

Compte rendu du Conseil de quartier du 5 mai 2015

Étaient présents pour la Mairie :

- Tony DI MARTINO
- El Miloud KANFOUDI
- Cédric PAPE référent
- Pierre SARDOU référent
- Gérard DUBOIS Démocratie Locale
- Cyrille ARZEL directeur général des services techniques (DGST)
- Djamal ARIBI

les animateurs de quartier

- Hélène ZANIER,
- Gilles WALLIS,
- Marie-Laure PESLE
- André MAUDET
- Khadija HAJJI,, Christiane RODDE, Françoise ROMAND

Il y avait une quarantaine de participants. Ce chiffre montre une bonne participation des habitants du quartier.

La session commence à 20h45.

CLSPD

El Miloud KANFOUDI indique que la mise en place du CLSPD (Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance) se déroulera lors d'une réunion le 29 mai au Château de l'Étang. Les 2 animateurs volontaires ont été désignés lors du dernier conseil de quartier du 07 avril.

Plan d'aménagement de l'habitat

El Miloud KANFOUDI indique qu'une réunion se tiendra le 3 juin au Château de l'Étang.

Intervention du collectif des Bara

Le collectif des Bara (du nom de la rue qui accueille un foyer de travailleurs africains à Montreuil) réunit des Maliens ayant travaillé en Lybie avant l'intervention française de 2011 ainsi que quelques Roms, qui occupent actuellement l'ancien bâtiment de Pôle Emploi du 72 rue René Alazard depuis août 2014. Ils avaient auparavant été expulsés le 2 août 2014, suite à un incendie sans doute criminel, des locaux du 124 rue Gallieni appartenant à la Société Emerson qu'ils occupaient depuis fin 2013. Ils s'étaient installés ensuite cinq jours devant la mairie de Bagnolet puis sous le pont de l'A3 près du métro Gallieni.

Ils sont intervenus plusieurs fois en conseil municipal et ont été déjà reçus par le maire.

Ils demandent à ce que la coupure d'eau d'une semaine effectuée rue Alazard et qui va leur poser un problème sanitaire soit pris en compte par la Mairie.

El Miloud KANFOUDI va contacter les services techniques concernés par cette coupure.

Le maire rappelle qu'il les a déjà reçus et qu'il est intervenu auprès de la Préfecture pour obtenir des titres de séjour.

Toutefois le conseil de quartier n'est pas compétent en la matière.

Maison de quartier

Hélène ZANIER fait le point sur le projet de maison de quartier. Ce projet a fait l'objet d'un groupe de travail lors du conseil de quartier du 07 avril.

Cette maison de quartier sera installée dans les bâtiments préfabriqués (algeco) de la rue des Lorientes après le départ de l'association des Nubiens. Le maire confirme son engagement pour un départ en juillet 2015.

Il s'agit d'une association type 1901. Un bureau provisoire va être constitué. Il est demandé aux candidats intéressés de s'inscrire sur la feuille mise à leur disposition. Une assemblée générale constitutive sera tenue à la rentrée et les statuts votés. Il est précisé que des élus seront représentés de droit dans le conseil d'administration. Une convention d'occupation sera ensuite signée entre l'association et la Mairie.

Cette association doit être un lieu de rencontre et d'accueil pratiquant le vivre-ensemble. Le lieu comprendra une buvette et une cuisine pour une bonne convivialité. Il pourra accueillir d'autres associations comme par exemple Balipa* et divers types d'activité. Elle sera particulièrement orientée en direction des parents compte tenu de la proximité avec l'école Joliot-Curie .

* BALIPA est une association type 1901 qui a pour vocation de développer les échanges entre les habitants de notre quartier et de créer du lien pour plus de convivialité et d'entraide. Elle réunit des habitants de BAgnolet, Les LILas 6 et PARIS.

El Miloud KANFOUDI pour la Mairie insiste pour que cette maison soit ouverte à tous. Il s'agira donc comme l'indique un intervenant d'un lieu d'échange et de partage.

Aménagement de l'agora

Hélène ZANIER fait le point sur l'aménagement de l'agora (la place devant l'école Joliot-Curie) suite au groupe de travail qui s'est déroulé lors du précédent conseil de quartier du 07 avril.

Cet aménagement est très important symboliquement car cet endroit accueille des centaines de parents et d'enfants chaque jour.

Il est proposé des bancs pour les parents, un éclairage indispensable en saison sombre, un abri en cas d'intempéries, des poubelles de rue, la valorisation des arbres. Des architectes paysagistes pourraient intervenir dans le cadre d'une réunion informelle et faire partager leurs idées aux représentants concernés de la Mairie.

Un participant a fait un montage photo pour concrétiser certaines idées.

Il a été regretté que lors de la construction de l'école très peu de place ait été réservée à l'aménagement de l'espace public.

L'utilisation des équipements sportifs situés sur le toit de l'école est évoqué. Ces beaux équipements sont sous utilisés. Un plus est que leur accès se fait par un escalier extérieur qui évite le passage dans les locaux de l'école. L'opportunité de son accès nécessite une réflexion.

Un intervenant propose que ce projet d'aménagement de l'Agora soit pensé dans le cadre de l'aménagement de l'avenue de la Dhuys et donc de la gestion du stationnement, de l'élargissement des trottoirs, etc.

PLU, enjeux urbains

Gilles WALLIS fait ensuite un exposé, très construit, à l'aide d'un power point, des enjeux du PLU (Plan Local d'Urbanisme) pour le quartier et des modifications proposées en conséquence. Ses analyses et propositions sont issues du groupe de travail du conseil d'atelier.

La suppression des COS décidée par la loi ALUR entrainerait une multiplication de la densité du quartier par 2 ou 3 si les règles de construction n'étaient pas changées, tout particulièrement pour les hauteurs maximales autorisées qui devraient être ramenées à R+2 et 10 mètres.

Or, il faut éviter la surdensification du quartier compte-tenu de l'actuelle saturation en matière d'équipements scolaires, du manque d'espaces verts publics, d'une circulation et d'un stationnement difficile, de transports insuffisants sauf en bordure de quartier.

En annexe on trouvera le détail de la *Proposition de modifications* proposées au Conseil de Quartier exposé par Gilles WALLIS surtout en matière de règlement et d'emplacements réservés (principalement pour jardins et espaces verts).

Le maire indique qu'une réunion publique à ce sujet se tiendra le 12 mai prochain et annonce que 4 réunions publiques y seront consacrées.

Pour El Miloud KANFOUDI, il faut raisonner globalement et avoir une vue d'ensemble de Bagnolet . La ville compte actuellement environ 40% de logements sociaux dont 88% aux Malassis et seulement 9% à la Dhuys. Un certain rééquilibrage s'impose. Environ 3300 demandeurs de logements sont inscrits et le programme actuel est loin de répondre à cette demande avec environ 500 places prévues actuellement. Or la loi ALUR (votée par la gauche y compris par EELV) a été conçue pour relancer la construction de logements en général et favoriser le logement social..

Pierre SARDOU prévoit la construction de 500 logements par an pour la ville soit 3000 environ pour la mandature. Il ne précise pas le nombre de logements ni le nombre de demandeurs bagnolétois qui seraient relogés. Il informe qu'en moyenne seulement 60 logements HLM sont libérés par an.

En matière d'équipements scolaires les élus annoncent la construction d'une école de 6 classes en centre ville (ilot Belin-Cap la Rochette) qui doit servir à désengorger Joliot -Curie.

Compte tenu de l'heure tardive (23h10) les thèmes suivants (tableau de suivi et poubelles de rue) et les problèmes d'actualités ne sont qu'effleurés.

Tableau de suivi

Un tableau de suivi des problèmes et thèmes abordés dans les conseils de quartier depuis 2014 a été mis en place et a été transmis à la Mairie, selon le principe les paroles s'envolent, les écrits restent. Il est en effet important que l'état d'avancement des sujets signalés par les habitants soient suivis jusqu'à ce qu'une réponse soit apportée.

Des rencontres avec Démocratie Locale et les services municipaux concernés doivent être prévues.

Ainsi depuis le premier conseil du 14 octobre 2014, il y a eu 66 faits signalés regroupés en 10 thèmes donc 13 résolus. Certains points sont en cours de résolution comme le garage sauvage de la rue du Pinacle, le budget pour les poubelles publiques et les tags, l'absence d'éclairage public rue de Noisy le Sec, etc..

n°	thème	problème	sujets résolus
1	associations	1	
2	cadre de vie	2	
3	citoyenneté	1	1
4	maison de quartier	3	
5	organisation du conseil de quartier	8	6
6	propreté	9	3
7	sécurité	6	
8	urbanisme et PLU	12	
9	voirie	3	2
10	voirie et circulation).	21	1
		66	13

LIDL

Parmi les points noirs récurrents, Cédric PAPE a apporté des précisions sur les problèmes de stationnement autour du LIDL situé à l'angle Molière-Gambetta (thème voirie-circulation). Il a rencontré avec deux habitants le gérant du magasin. Des solutions ont commencé à être mises en place : extinction de la climatisation bruyante des camions frigorifiques pendant le déchargement des denrées le soir, livraisons par camions de faible tonnage selon la bonne pratique dite du "dernier km", remplacement des caddies en métal car des caddies 100% plastiques, cofinancement de barrières de parking. Une nouvelle réunion est prévue fin juin avec le gérant. Il n'y a malheureusement pas d'avancée sur le monte-charge, qui pourrait résoudre les problèmes de livraison.

Les riverains qui ont accompagné Cédric PAPE lors de cette visite n'étaient pas présents au conseil

information des habitants

Dans le thème organisation du conseil de quartier, la communication par panneau situé devant l'école, pour les habitants ne disposant pas d'internet devra être mise en place comme demandé déjà lors du conseil de quartier du 25 novembre 2014. La Mairie attend le feu vert du conseil.

Poubelles de rue

Marie-Laure PESLE indique que 5 équipes de 2 personnes ont sillonné le quartier pour recenser les points d'implantation de poubelles de rue. Le travail n'est pas encore totalement achevé. Le problème avait été étudié dans un groupe de travail du conseil de quartier du 03 février.

Points d'actualité

Il est signalé deux problèmes d'incivilité concernant les poubelles : à l'angle avenue Pasteur et passage Lebreton / rue Socrate ainsi qu'à l'extrémité de la rue de Noisy le Sec.

Divers

Des stagiaires de la Mairie souhaitent rencontrer les animateurs pour parfaire leur rapport sur la ville de Bagnolet.